

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : CRN10B10 | Elaborer, à la demande d'un bénéficiaire, le cadre d'un dispositif d'appui / de facilitation pour la conception de son projet de vie

Mise à jour le 28/05/2026

Présentation

Sur sollicitation du bénéficiaire et/ou de ses proches aidants, réaliser un entretien d'accueil au domicile ou dans un lieu de proximité du bénéficiaire mettant son devenir au centre, en adoptant une posture d'écoute active afin d'établir une relation de confiance.

Construire une relation d'appui personnalisé en expliquant au bénéficiaire et/ou ses proches aidants la spécificité du périmètre d'intervention « aux côtés de » du FPPV afin de positionner le bénéficiaire et/ou ses proches aidants en tant que pilote de son projet de vie.

Formaliser et expliciter le cadre de l'accompagnement proposé (les axes d'intervention, les objets d'intervention (école, santé, emploi, logement...), respect du rythme du bénéficiaire) au bénéficiaire et/ou à ses proches aidants en posant les règles déontologiques (confidentialité, relation de confiance?) avec les engagements respectifs de chacun, tout au long du parcours, afin que le bénéficiaire s'engage en connaissance de cause.

Choisir et utiliser des méthodologies de facilitation d'expression (entretien de compréhension : écoute active, reformulation, pictogrammes, jeux, langages spécifiques, etc.) afin d'encourager le bénéficiaire dans l'expression de sa situation et sa demande (respect de la libre expression du bénéficiaire).

Analyser la demande exprimée par le bénéficiaire en utilisant des techniques d'investigation (entretien exploratoire : recherche des raisons de la demande) afin de questionner et d'identifier les attentes et les besoins réels du bénéficiaire.

Co-formuler (à l'oral ou avec des supports de représentation adaptés) avec le bénéficiaire les raisons de sa demande, ses attentes et besoins, en tenant compte d'une potentielle progression de ses capacités (autonomie).

Faire identifier par le bénéficiaire les ressources dont il dispose dans son environnement proche en utilisant des techniques de questionnement (QQOCP, méthode de l'entonnoir) afin qu'il prenne conscience de ses atouts et des freins (manques) éventuels au regard de sa demande.

Établir la liste et formaliser les ressources (individuelles et collective) en utilisant un support adapté (pictogrammes, dessins, méthode FALC ?) afin que le bénéficiaire repère les ressources sur lesquelles il pourra s'appuyer.

Réaliser et/ou rédiger une synthèse des entretiens menés avec le bénéficiaire et ou ses proches aidants afin de caractériser sa demande.

Co-définir le projet avec le bénéficiaire et ses aidants (objet, objectifs, temporalités des actions) et les conditions et les temporalités du déroulement de la mission de facilitation, le périmètre et cadre de l'intervention (connaître les champs de responsabilité du bénéficiaire et de ses aidants) afin de construire une relation de soutien personnalisée.

Initier le bénéficiaire et/ou ses proches aidants aux techniques et outils de management de projet en utilisant des supports adaptés, pour développer ses capacités à piloter son projet (savoir agir et pouvoir agir).

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Elaborer, à la demande d'un bénéficiaire, le cadre d'un dispositif d'appui / de facilitation pour la conception de son projet de vie

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 40639BC01 open_in_new

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Appui à maîtrise d'ouvrage et effectivité de l'accès aux droits (USSA3S)

Modalités

Productions écrites associées à des soutenances orales.

Les centres de présentation des examens sont Bègles, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême, Dax et Pau.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :